

Le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier d'Alsace



Bilan des actions de 2012 à 2015



Nos principales réalisations

La loi de modernisation de l'agriculture du 28 juillet 2010 a introduit dans le code forestier, les Plans Pluriannuels Régionaux de Développement Forestier (PPRDF). Ils ont pour objectif la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de la mobilisation supplémentaire de bois, dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. Le PPRDF Alsace a été approuvé par arrêté préfectoral le 20 janvier 2012. Le programme a été élaboré avec l'appui de l'interprofession Fibois Alsace. Ce bilan 2012-2015 présente les principales actions menées dans les petites forêts privées où la récolte de bois est souvent inférieure à 50% de l'accroissement naturel.

Transmettre des forêts d'avenir tout en récoltant du bois



Des techniciens compétents ont convaincu de nombreux propriétaires à réaliser des coupes et des travaux concertés dans le respect d'une gestion forestière durable. La mobilisation regroupée des bois dans les massifs morcelés contribue à l'approvisionnement des entreprises régionales et génère des emplois. Les interventions sylvicoles ont pour but d'améliorer la qualité et la santé des forêts. Celles à trop forte densité d'arbres, ont été plus sensibles à la canicule et à la sécheresse de l'été 2015.

1300 visites - conseils réalisées
78 000 m³ mobilisés par l'organisation de chantiers concertés
14 plans d'actions sylvicoles pour **1 870** hectares et **1 880** propriétaires

Former les sylviculteurs et communiquer vers tous les usagers de la forêt

Les sylviculteurs alsaciens sont conviés à des réunions forestières sur des thèmes variés. La communication par des articles et bulletins contribue à diffuser les évolutions sylvicoles, économiques, juridiques et locales.

1 650 sylviculteurs formés
59 réunions de formation forestière
3 forêts-écoles
8 bulletins d'information
150 articles de presse
1 site internet (+ de 100 visites/jour)



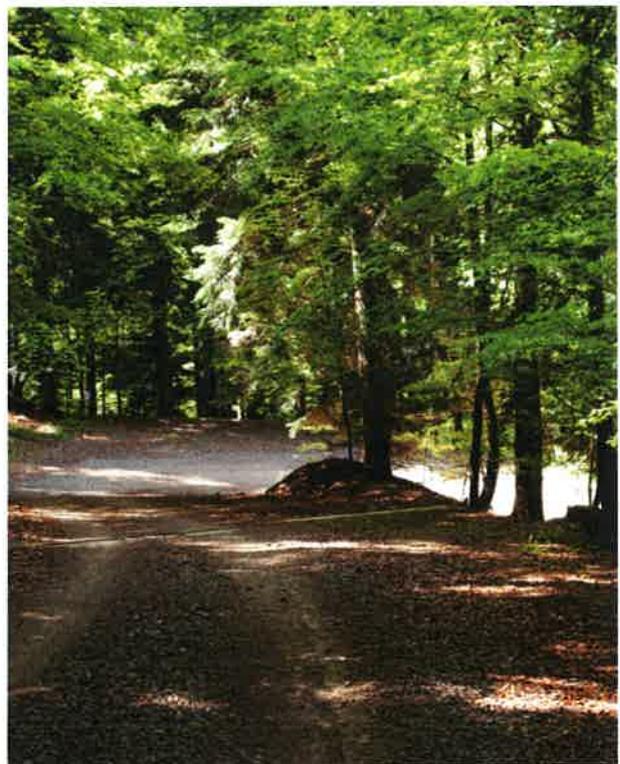
dans le cadre du PPRDF

Améliorer les chemins forestiers pour accéder aux forêts

La priorité est donnée à l'aménagement de chemins à grumiers afin de favoriser le transport des bois et la durabilité des réseaux. Le morcellement de la propriété forestière nécessite la création préalable d'associations syndicales. Elles concernent souvent une ou plusieurs forêts communales et de nombreuses propriétés privées. La dernière association syndicale autorisée créée en 2015, l'ASA du Sprickelsberg, regroupe les communes de Dolleren, de Kirchberg et 123 propriétaires forestiers sur un massif de 292 hectares.

Les investissements réalisés par ces associations ont été soutenus par l'État, la Région Alsace et l'Europe. L'aménagement d'une desserte forestière est suivi par la mise en oeuvre d'un Plan d'Actions Sylvicoles (coupes ou travaux sylvicoles concertés).

97 km aménagés
2 700 hectares desservis
1 780 propriétaires réunis
7 associations syndicales créées



Agir au cœur des territoires



La mise en œuvre de nos actions se fait prioritairement dans le cadre des associations forestières locales. Des forestiers passionnés par leur métier, conseillent les propriétaires dans un esprit filière. Ils se concertent avec les élus locaux dont le soutien est essentiel pour la réussite des projets de développement. La forêt devient un véritable enjeu de « bio-économie locale » par la diversification des produits forestiers renouvelables, tout en restant une source de biodiversité et de bien-être.

10 associations forestières locales dont
4 créées récemment pour conseiller et former les sylviculteurs.
1 groupe de **9** conseillers et **1** assistante en relation avec les entreprises, les collectivités et les élus locaux.

Alsace de 2012 à 2015

Gestion durable : redonner un usage aux forêts délaissées

Le dispositif d'amélioration foncière forestière a pour effet le transfert des propriétés délaissées à des sylviculteurs locaux, puis la réalisation de coupes ou de travaux. Ce dispositif comporte de nombreux avantages : simplicité, efficacité, engagement dans une gestion forestière durable. Basé sur le volontariat, il évite des tensions humaines souvent préjudiciables à tout développement économique. Cette action se caractérise par une parfaite complémentarité avec l'amélioration de la desserte forestière et la mobilisation de bois dans les petites propriétés.

Réduire le morcellement

482 unités de gestion agrandies

1 086 hectares en amélioration foncière et engagés en gestion durable

88 bourses foncières forestières



Exemple de Rimbach-Près-Masevaux (68)



1:4 000

Propriété initiale :

15 parcelles avant 2002

12,35 ha

Parcelles primées :

Période foncière

2002-2003

2004-2006

2007-2009

2010-2012

2013-2015

Propriété 2015 :

24,22 ha

Pour 34 parcelles

Association Syndicale Libre du Welschborn

Création de piste

Création de chemin forestier

Transformation de piste en chemin

Périmètre ASL

© 2015 C.A.R.A. - 100% Parc 2007 - Reproduction interdite - Loterie VFC
Bureau : 100% Parc de la Vallée Forestière (VFC) - 21000 COLMAR - 03 83 38 10 00
2007 - Financé par le Département Haut-Rhin et le Syndicat Local de Gestion Forestière de Rimbach-Près-Masevaux
Rédaction : C.A.R.A. Juillet 2015

Des aides financières pour générer des travaux, des emplois et des avantages environnementaux

Des aides publiques déterminantes pour investir et générer des emplois

2,6 millions € (*) de subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour la mise en oeuvre des actions du PPRDF.
* dont **1,7 million** payé par les propriétaires forestiers alsaciens via la taxe sur le foncier.

919 300 € d'aides à l'investissement pour les travaux d'adaptation de la desserte forestière, complétés par **518 500 €** de contribution des propriétaires forestiers.

Des retombées économiques et sociales importantes pour l'économie rurale

8,5 millions d'€ de chiffre d'affaire (entreprises, de bûcheronnage, de débardage, de transport, de reboisement, de travaux publics).

48 emplois annuels générés.

1 € investi dans le travail des techniciens dans la petite forêt privée, a engendré **4 €** d'activités économiques majoritairement dans les territoires ruraux.

Des avantages environnementaux

39 000 tonnes de carbone substituées à des matériaux et énergies non renouvelables.

2700 hectares avec une desserte adaptée qui préserve les sols et la qualité de l'eau potable des nombreux captages en forêts. Ces aménagements ont eu pour priorité une intégration paysagère et le respect des réglementations environnementales.

1 570 adhérents des associations forestières sensibilisés à la gestion durable et à la conservation de la biodiversité.



© Céline Forissier - CRPF LR © CNPF



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Bas-Rhin
www.bas-rhin.fr



FIBOIS
Alsace

Forestiers d'Alsace, une fédération de 10 associations



Des actions importantes et utiles à consolider dans le futur PRFB Grand Est

Les résultats obtenus et le réel potentiel de développement justifient la consolidation des actions dans le cadre du futur Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) dans la Région du Grand Est. Forestiers d'Alsace souhaite poursuivre une collaboration exemplaire et fructueuse avec la Chambre d'agriculture et le Centre National de la Propriété Forestière.

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

FORESTIERS D'ALSACE

2 rue de Rome 67309 SCHILTIGHEIM

Tél. 03 88 19 17 92

info@forestiersdalsace.fr

www.forestiersdalsace.fr